une Préface, dont ie ne fais guere moins d'eſtime que de l'ouvrage de Léon. A la fin, il a ajoûté deux Diſſertations, l'une touchant les Caraïtes ; & l'autre touchant les Samaritains. Ce qu'il dit des Caraïtes eſt principalement tiré d'un Commentaire ſur la Loy, d'un Autheur Caraïte nommé Aaron fils de Joſeph, qui vivoit vers la fin du treiziéme Siecle. Buxtorf dans ſa Bibliothéque Rabinique fait mention de quelques autres Ouvrages de ce méme Caraïte. Mais pour eſtre pleinement informé touchant les Autheurs Caraïtes, il faut avoir recours à l'incomparable Selden dans ſa Diſſertation *de Anno Civili Iudæorum*, dans ſon *Vxor Ebraica*, dans ſes Livres *de Synedriis*, & ailleurs. Ce que le Pére Simon dit des Samaritains, eſt tiré de deux Lettres que les Synagogues de Sichem & d'Egypte écrivirent autrefois à Scaliger. Ces Lettres ne tombérent jamais entre ſes mains, ayant eſté retenuës par Genebrard & par quelques autres. Aprés la mort de Scaliger, feu M. de Peireſc, qui eſtoit l'homme du monde